Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 4 (1883)
Heft: 5

Artikel: Bulletin mensuel : (7 mai 1883)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-132105

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*7 mai 1883.*)

Le voyage de M. de Lesseps dans la région des **Chotts**[1] a pleinement réussi, et le rapport des ingénieurs invités par lui et par M. Roudaire à se rendre sur les lieux, pour donner leur avis sur le projet de mer intérieure, lui a permis d'affirmer, dans une séance extraordinaire de la Société des études maritimes et coloniales, que ce projet est parfaitement réalisable. Il sera facile de créer, à l'embouchure de l'Oued Melah, un port à l'abri de tous les vents et pour la construction duquel, ainsi que pour les jetées, les matériaux seront extraits de la roche calcaire, constatée par les sondages de M. Roudaire, à la base du seuil de Gabès, dont le volume est relativement peu important. Dans tout le parcours du canal, en ligne droite, au travers du chott Djérid, l'absence complète de roches permettra à tout bâtiment de naviguer avec une entière sécurité. Au seuil qui sépare le chott Djérid du chott Rharsa, M. Roudaire a découvert un passage qui évite complètement les roches signalées précédemment à Kriz, et dont la commission avait estimé le volume à vingt-cinq millions de mètres cubes. L'altitude du col de Tozeur est en outre inférieure de 12 m. à celle du col de Kriz, et le nouveau tracé du canal en cet endroit aura 4 kilom. de moins. Le sondage fait au point culminant de ce passage a démontré qu'on ne rencontrerait que des sables. Vu la nature des terrains à traverser, il suffira de creuser dans la partie d'alluvions un canal d'une largeur moyenne de 25 à 30 mètres, qui sera agrandi par le courant lui-même. Cette tranchée pourra être exécutée en cinq ans et pour le prix de cent cinquante millions de francs. M. Cosson, dans une séance de l'Académie des Sciences, a présenté les mêmes objections qu'il avait déjà faites au projet de M. Roudaire, mais M. de Lesseps ne doute pas que ses amis ne mettent à sa disposition les sommes nécessaires, et va demander au gouvernement, sans garantie d'intérêt, la concession d'une bande de terre de 30 kilom. autour des chotts; ce terrain est sans valeur actuellement, sauf les oasis qui resteront naturellement à leurs légitimes propriétaires, mais il deviendra propre à la culture quand la mer intérieure lui fournira l'eau qui lui manque. M. de Lesseps demandera également la concession de 100,000 hectares de forêts dans les monts Aurès, au nord du chott Melrhir, jusqu'à présent inexploitées faute de voies de communication. On sait l'ardeur que M. de

[1] V. IIIme année, p. 248, carte du bassin des chotts algéro-tunisiens.

Lesseps apporte à l'exécution de ses projets, aussi peut-on s'attendre à le voir commencer prochainement des travaux qui, indépendamment de leurs résultats agricoles, politiques ou militaires, ne pourront qu'exercer une influence civilisatrice sur les populations du sud de l'Algérie et de la Tunisie. Lors de son passage à Tozeur, elles lui ont exprimé leur satisfaction de le voir arriver dans leur pays, et ont promis de lui aider dans ses travaux.

M. le ministre de l'instruction publique de France prépare une grande mission scientifique et archéologique en **Tunisie**, pour laquelle il demandera aux Chambres un crédit de 115,000 fr. Elle durera trois ou quatre ans; une partie de la mission, composée de naturalistes, sous la direction de M. Cosson, membre de l'Institut, parcourra la Tunisie pour l'étudier à un point de vue scientifique et pratique; elle doit en effet rechercher les moyens de rétablir un régime des eaux conforme aux besoins de l'agriculture, et de reboiser les montagnes et les plateaux, de façon à rendre à la Régence la prospérité dont elle jouissait autrefois; l'autre partie, qui compte de jeunes savants déjà rompus aux fouilles et aux recherches archéologiques, sera placée sous l'autorité de MM. Tissot, Perrot et Desjardins, membres de l'Institut.

D'autre part, un crédit de 120,000 fr. sera demandé aux Chambres, pour rendre permanente la mission temporaire envoyée au **Caire** en 1880, et en faire un « Institut d'archéologie orientale. » Dirigée au début par M. Maspero, cette dernière mission a passé sous la direction de M. Lefébure, lorsque son chef fut chargé de la direction du musée de Boulacq. Les membres du nouvel Institut devront présenter tous les ans les résultats de leurs travaux à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Une imprimerie sera annexée à la mission.

Il résulte d'un message de lord Dufferin à lord Granville sur la question de l'**esclavage**, publié par l'*Antislavery Reporter*, que la **Convention de 1877 entre l'Angleterre et l'Égypte** s'est montrée défectueuse, en ce qu'elle n'indiquait pas la peine applicable aux différents cas de contravention. Les bureaux d'affranchissement au Caire ont libéré, en un peu plus de cinq ans, plus de 8000 esclaves; mais un grand nombre de ceux-ci ont été envoyés au Soudan, où il est possible qu'ils aient été vendus de nouveau. Sous la direction du comte Sala, le service pour l'abolition de l'esclavage a presque arrêté l'introduction de nouveaux esclaves dans l'Égypte proprement dite, du moins celle de grandes caravanes; mais il y en arrive toujours quelques-uns de contrebande et il en vient aussi quelques blancs à Alexandrie. En revanche, dans la

mer Rouge, il en est expédié de 2000 à 5000 annuellement de Massaoua et surtout de Zeïla; les vaisseaux anglais ne peuvent arrêter la traite; la mer Rouge étant très étroite, les bateaux peuvent, par un bon vent, la traverser à la faveur de la nuit et de la tolérance des autorités égyptiennes et turques. Les équipages anglais ne peuvent pas débarquer et agir sur territoire égyptien, même lorsqu'ils savent que des esclaves sont rassemblés sur un certain point pour être transportés en Arabie au premier moment favorable. Les fonctionnaires des diverses provinces tirent, directement ou indirectement, de la traite une bonne partie de leur revenu; le gouvernement égyptien n'a d'ailleurs jamais essayé de les révoquer ni de les punir, quoique son attention ait été souvent attirée sur leurs méfaits. Dans l'Égypte propre, où les esclaves blancs sont, à peu d'exceptions près, en la possession de membres de la famille du khédive et de riches pachas, l'abolition immédiate de l'esclavage serait, dit lord Dufferin, très mal vue dans cette classe et causerait une perte d'argent considérable, pour laquelle il faudrait trouver une compensation. Il y a cependant en Turquie une coutume très générale, en vertu de laquelle les esclaves peuvent, au bout de sept ans de service, réclamer leur liberté ou même la recouvrer spontanément; il ne semblerait pas très difficile d'introduire cette coutume en Égypte. Au Soudan, où l'esclavage prévaut partout, l'abolition causerait beaucoup de mécontentement et peut-être des troubles, quoique aucune mesure abolitionniste ne pût occasionner un désordre plus grand que celui qui existe aujourd'hui dans ce malheureux pays. Lord Dufferin propose que l'Angleterre fasse avec l'Égypte une nouvelle convention, par laquelle l'esclavage cesserait entièrement dans cet État et ses dépendances, sept ans après la signature du traité.

Quant aux moyens de préparer l'abolition, l'enregistrement qu'on a souvent proposé est presque impossible dans l'Égypte propre, la plupart des esclaves étant dans les harems, et au Soudan il est impraticable. Pour y supprimer la traite, il faudrait déclarer Massaoua port franc, puis construire des routes avec des stations de Souakim à Berber, et de Souakim à Kassala et à Galabat, afin d'amener le commerce sur des routes déterminées et de rendre la surveillance plus facile; cependant la construction d'une voie ferrée de Souakim à Berber ferait plus, pour la suppression de la traite, que toute autre mesure. Il faudrait aussi établir des bureaux d'affranchissement à Khartoum, El-Obeïd, Kassala, Berber Souakim, et dans d'autres localités importantes, et un service pour l'abolition de l'esclavage, analogue à celui que commande le comte

Sala, devrait être créé et dirigé par des Européens, au service desquels seraient mis des bateaux à vapeur pour faire la police du fleuve. Aucun Arabe ne devrait être autorisé à se rendre au Soudan ou au Bahr-el-Ghazal sans passe-port, et sans quelque garantie qu'il n'y achètera pas d'esclaves. Mais avant tout, il est nécessaire que le gouvernement égyptien sache que l'Angleterre veut sérieusement la suppression de la traite, et que tous les fonctionnaires, depuis le gouverneur général jusqu'à l'employé subalterne, comprennent que leur intérêt est d'empêcher la traite et non de l'encourager. Il faudrait encore nommer des consuls anglais à Khartoum, Souakim et Massaoua, et des agents consulaires pour d'autres localités. Quant à la mer Rouge, il serait urgent de former un corps de police suffisant à Souakim, Massaoua et en d'autres villes, qui devraient le payer aussi longtemps que des esclaves seraient exportés de la côte dont ces villes auraient le contrôle, et aussi de rétablir, sous le commandement d'officiers anglais, un service de la mer Rouge pour la suppression de l'esclavage ; le commandant aurait pleins pouvoirs pour agir sur terre aussi bien que sur mer, et le corps de police spécial sus-mentionné serait à ses ordres ; il occuperait dans les provinces de la côte la même position que le comte Sala dans l'Égypte propre. Les gouverneurs résidant dans des forteresses d'où l'on exporterait des esclaves devraient être révoqués.

Pour pouvoir songer à appliquer ces mesures au **Soudan**, il faudrait que ce pays fût pacifié; malheureusement, il n'en est rien. D'après une lettre de M. Hansal, de Khartoum, aux *Mittheilungen* de la Société de géographie de Vienne, la révolte, née d'un prétexte religieux, devient de plus en plus nationale, et le mot d'ordre des rebelles est l'extermination des étrangers. L'Égypte devra mettre tout en œuvre pour empêcher l'incendie de s'étendre au delà des frontières du Soudan. Il existe dans le monde mahométan une sorte de parti protestant, qui veut réformer les doctrines existantes soi-disant falsifiées. Le *mahdi* appartient à ce parti, qui a en Perse des représentants très savants; il a déjà réformé les prières, le nombre des services religieux et plusieurs dogmes. Son père, Nubien de Dongola, vint, il y a 40 ans, à Khartoum avec ses fils; ouvrier charpentier, il établit, pour construire des bateaux, un chantier dans la forêt vierge près de Lahauin, qui fournit d'excellent bois de construction. Le père mort, les fils continuèrent son travail, et, quand la forêt eut été complètement exploitée, ils transportèrent leur chantier dans l'île d'Aba, où le bois abondait. Pendant que les aînés travaillaient ainsi, le plus jeune des fils, Mohamed-Ahmed, né à Khartoum en 1848,

suivait les leçons du scheik Fakit-el-Emin, le plus grand poète du Soudan, établi dans l'île de Tenté, vis-à-vis de Khartoum, sous lequel il étudiait le Koran et les sciences. Ses études terminées, il se rendit auprès de ses frères à Aba, avec des marchandises pour en trafiquer. Par ses connaissances et sa piété, il acquit une grande autorité sur les Baggaras; puis sa réputation se répandit parmi les tribus établies à l'est du Nil Blanc; enfin, profitant des faiblesses et de l'incapacité du gouverneur général du Soudan, il se présenta comme prophète. — Malgré l'annonce de victoires remportées sur le Nil Bleu par Abd-el-Kader, gouverneur de Khartoum, le khédive a rappelé celui-ci et l'a remplacé par Ali-Addin pacha. Un télégramme du 28 avril, envoyé au *Daily Chronicle,* annonce que le faux prophète est campé avec ses troupes à sept heures de marche de Khartoum. Il demande la reddition de la place, menaçant de livrer un assaut dans quelques jours.

Les *Missions catholiques* nous ont apporté des renseignements sur le **Kordofan** et le **Darfour,** d'où Mgr Sogaro, vicaire apostolique de l'Afrique centrale en remplacement de feu Mgr Comboni, a reçu des nouvelles des missionnaires du Gebel Nouba et d'El-Obeïd. Un Israélite, qui, jusqu'au 12 février, avait partagé avec les missionnaires d'El-Obeïd les rigueurs du blocus de cette ville, lui a appris que ceux du Gebel Nouba ont été pris, vers la mi-septembre 1882, par quelques officiers arabes du mahdi, et conduits devant celui-ci, qui les exhorta avec courtoisie et chercha, mais en vain, à leur persuader de renoncer au christianisme pour embrasser l'islamisme. Ils durent le suivre jusque près d'El-Obeïd, qui était bloquée et souffrait de la disette : le *dokhon* (espèce de millet) se vendait 12,000 fr. le quintal, la viande de chien 80 fr. le kilog., un œuf 5 fr., une poule 150 fr. Le mahdi envoyait les siens jusqu'au second fossé, creusé autour de la résidence du mudir d'El-Obeïd, pour engager les habitants qui s'y étaient réfugiés à se donner à lui avec leurs biens, et les soldats à céder toute résistance. Le 19 janvier, la famine les obligea de se rendre; le mahdi leur promit qu'il ne serait touché ni aux personnes ni aux biens. L'occupation s'effectua avec un ordre qu'il eût été impossible de désirer plus parfait de la part d'une population civilisée. Ce n'était toutefois qu'une ruse du mahdi pour soustraire tout le butin à la rapacité des soldats et des Arabes; il ordonna aux habitants de tout laisser dans leurs maisons, les fit sortir de la ville et les réunit dans un lieu où ils furent entourés et surveillés; mais au fur et à mesure qu'ils passaient, ils étaient visités et dépouillés de l'argent ou des objets précieux qu'ils possédaient. Lorsque la ville fut entièrement

évacuée, le mahdi commanda à ses plus fidèles serviteurs de rassembler tout le butin dans la forteresse d'El-Obeïd, et, s'étant imaginé qu'avant le départ quelques-uns avaient enfoui leur argent, il fit faire des perquisitions partout, dans les tombes, dans les puits et même dans les cloaques. Les missionnaires d'El-Obeïd furent pris et réunis à ceux du Gebel-Nouba. Aux dernières nouvelles, ils étaient en bonne santé; Mgr Sogaro espérait pouvoir les racheter pour une forte rançon.

L'expédition du comte **Pennazzi** est heureusement arrivée à Kassala, d'où elle comptait repartir vers la fin de février pour remonter pendant quelques jours le Gasch, jusque sous le méridien d'Alghedem, et traverser de là le pays inconnu de la tribu des Basen pour rejoindre le Bahr-Setit, au point extrême atteint par d'Abbadie dans sa marche de Gondar vers le N.-O. Cette exploration faite, M. Pennazzi se proposait de prendre une route S.-O. vers Galabat, à travers les forêts vierges de la *mahzaga* ou *kolla* d'Abyssinie. S'il rencontrait trop d'obstacles dans cette direction, soit par suite de la nature du terrain, soit par le fait des bêtes sauvages qui infestent ces lieux déserts, il devait descendre le Bahr-el-Salaam jusqu'au confluent de l'Atbara, et remonter celui-ci jusqu'à Galabat, d'où, par le Sennaheit, l'expédition reviendra à Massaoua. Quoique le voyage à travers le pays des Basen barbares et pillards soit relativement dangereux, elle espérait pouvoir le parcourir sans suites fâcheuses, grâce aux lettres du gouverneur général de Kassala, par lesquelles il ordonnait aux chefs de tribus de fournir aux voyageurs, contre payement, les guides et les chameaux nécessaires; il avait en outre mis à leur disposition une escorte de quatre bachi-bozouks.

Arrivé à Massaoua vers le milieu de février, avec le personnel de la troisième expédition de la Société milanaise d'exploration en Afrique, **Bianchi** a pu organiser très rapidement sa caravane pour l'**Abyssinie,** le gouverneur de Massaoua ayant donné l'ordre de tenir prêts à cet effet une quarantaine de chameaux. Bianchi a en outre été favorisé par l'arrivée des gens qui l'avaient servi dans son expédition précédente, et qui, informés de sa venue, lui avaient amené d'Abyssinie douze mulets de selle. Il est parti pour Aïlet, où il comptait compléter sa caravane, mais au lieu d'y trouver des mulets, il a dû louer des bœufs pour monter jusqu'à Adoua. De là il se rendra chez les Wollo Gallas, au sud de l'Abyssinie, où le roi Jean se trouve actuellement.

Le comte **P. Antonelli** est parti d'Assab pour le **Choa,** après avoir obtenu du sultan Mohammed-ben-Anfari le passage à travers le territoire des Aoussas, à la condition d'être adopté par les tribus du sultan.

Cette adoption a lieu au moyen d'une incision sur le bras du parent futur, et sur celui d'un indigène désigné par le sultan, après quoi ils se sucent réciproquement la plaie. Cette cérémonie équivaut à celle de l'échange du sang dans l'Afrique centrale. Le sultan a donné en outre une garantie certaine de sa protection, en envoyant à Antonelli son sceptre ou bâton de commandement, respecté à l'égal de la parole du souverain. Grâce à cette bienveillance, Antonelli a pu, sous la conduite de Bassito, son frère de sang, chargé du transport et de la surveillance des bagages, traverser un territoire très peu hospitalier jusqu'ici, en recevant partout l'accueil le plus sympathique. La route suivie passe à l'ouest du mont Mussali (2062^{m}); escarpée et accidentée, par suite des bouleversements volcaniques, elle est fatigante pour les chameaux; mais l'eau y abonde, ainsi que les pâturages. Bassito conduisit d'abord la caravane d'Antonelli à sa résidence de Madghul, dans une vallée située entre le Mussali et les monts Wehema; fermée à l'est, elle reçoit les eaux de la saison des pluies, qui y forment un lac de 5 kilom. de long sur 2 kilom. de large. Le terrain d'alluvion du lit de ce lac serait très productif s'il était cultivé, mais les Danakils estiment que travailler à la terre c'est se dégrader; aussi se contentent-ils de l'élève du bétail dans leurs gras pâturages. Le climat de cette région est salubre, la température modérée; dès lors, Antonelli croit cette route pour le Choa de beaucoup préférable à celle de Zeïla par Harar. Il en loue surtout la sécurité; chameaux et mulets sont envoyés au pâturage sans gardiens. L'autorité du sultan Mohammed-ben-Anfari est reconnue et respectée, tandis que, sur la route de Zeïla, chaque petit chef est roi, et, suivant son caprice, protège les voyageurs ou les fait dépouiller. Antonelli s'est efforcé, sur sa route, de faire comprendre aux populations qu'accorder le passage aux caravanes pour Assab est une source de gain qui n'est pas à dédaigner, et à les rassurer contre l'appréhension qu'elles ont de voir les Italiens se répandre dans l'intérieur pour occuper ensuite le pays militairement. Elles ne sont pas opposées au commerce, mais elles ont besoin d'être persuadées que, par la prise de possession d'Assab, l'Italie ne s'est proposé que la protection et le développement du commerce, et non la conquête des territoires danakils. Antonelli n'était pas parfaitement sûr de l'accueil que le sultan ferait à sa demande de lui présenter lui-même les cadeaux du roi d'Italie, un des prêtres de Mohammed-ben-Anfari lui ayant prédit que le jour où il verrait volontairement un chrétien blanc il mourrait. C'est pour cette raison que jusqu'ici il n'a jamais voulu admettre aucun Européen en sa présence.

Outre ces données, Antonelli a communiqué à la Société de géographie de Rome plusieurs lettres du Choa : l'une, de l'interprète indigène du marquis Antinori, annonçant qu'après la mort de son maître, et avec l'aide de M. Teyssier et du Dr Alfieri, il a numéroté et déposé dans une cabane, dont la porte a été fermée, tout ce qui appartenait au défunt, y compris ses livres et ses collections, pour être remis au nouveau chef de la station de Let-Maréfia; une autre lettre écrite en italien par le jeune Nakeri, indigène auquel Antinori a appris à lire et à écrire et qu'il aimait beaucoup. Brave, fidèle, intelligent, il adoucissait un peu, pour le pauvre vieillard, la perte de sa main droite; c'est lui qui a fait presque toutes les collections d'oiseaux et de mammifères qui viendront enrichir le musée italien. Attaché à Antinori comme un fils à son père, il n'avait d'autre ambition que celle de venir avec son maître en Italie. Il écrit de Let-Maréfia le 11 novembre 1882 :

« Cher comte Antonelli,

« Si vous venez vite j'en aurai un grand plaisir. Depuis la mort de M. le marquis, je suis demeuré comme un imbécile, je ne puis rien faire; je ne peux pas même aller à la chasse. Tout est fermé; nous sommes restés bouche béante. Avant votre arrivée, je ne peux venir avec aucun manuscrit ni avec les collections. Je vous salue. — Nakeri. »

Antonelli a encore reçu une lettre de Ménélik, lui exprimant la joie qu'il éprouve de son prochain retour, et une de Walde Tzadek, officier du roi, qui lui parle du mariage de la fille de Ménélik avec le fils du négous, et lui annonce que la maison de Let-Maréfia est gardée par un soldat du roi, que tous les serviteurs du marquis Antinori sont à leur poste comme auparavant, et qu'il est attendu avec impatience.

Soleillet a écrit d'Ankober à M. G. Gravier, président de la Société normande de géographie, qu'il a assisté aux fêtes du mariage de la fille de Ménélik. Après cela il est allé voir Ras-Goubana, qui a soumis à Ménélik tous les pays Gallas jusqu'au Kaffa. Ce dernier royaume fit partie autrefois de l'empire d'Abyssinie; les négous y résidèrent à plusieurs reprises; de nos jours il n'a été visité que par M. Arnaud d'Abbadie. Stecker, que Soleillet a rencontré dans le pays de Iguen, devait s'y rendre; il a adopté la coutume abyssine de jeûner le mercredi et le vendredi, et porte au cou une croix en or avec le cordon chrétien en soie bleue. Soleillet a été bien reçu par Ras-Goubana qui avait chez lui, en villégiature, M. Éloi Pineaud, capitaine au long cours, au service de la maison Tramier Lafage et Cie de Marseille. Ras-Goubana a permis à

Soleillet de voyager dans tout le territoire où il commande, mais pas au delà du Kaffa où son autorité n'est pas reconnue. Les lettres venues directement du Choa ne font aucune mention d'un projet de Ménélik d'attaquer le Aoussa, et d'étendre ses états jusqu'à Tadjoura et à Harar. Cette nouvelle, envoyée de Harar par M. Sacconi à l'*Esploratore*, ne repose vraisemblablement sur aucun fondement.

La mission française au Choa, dirigée par M. Brémond, dont nous avons parlé (p. 37 et 38), est envoyée par la société nouvelle des « Factoreries françaises du golfe Persique et de l'Afrique orientale, » fondée par M. Denis de Rivoyre avec l'appui de M. Pierson, négociant. Cette société se propose de nouer des relations commerciales avec le Choa par **Obock**, où elle a installé un comptoir dirigé par M. Picard qui y a déjà séjourné plusieurs mois. Les indigènes d'une tribu voisine sont venus le trouver, leur chef Diny en tête; ils se sont mis à sa disposition, et, chose rare pour des indigènes, ils se sont empressés de travailler, sous sa direction, à l'installation matérielle du comptoir, ainsi qu'aux réparations des bâtiments acquis de la « Société franco-éthiopienne » qui les avait abandonnés après le meurtre de M. Arnoux. Ils apportent déjà des peaux, des plumes d'autruche, de la gomme, etc., en sorte que le commerce d'échange s'établira facilement. M. Aubry, ingénieur des mines au service de la nouvelle société, écrit à M. Pierson qu'il a fait des sondages à l'effet d'obtenir de l'eau potable pour la factorerie, et que son opération offre toutes chances de réussite, des nappes d'eau douce étant répandues sous toute la contrée. En outre, la possession d'Obock est en grande partie sur des bancs de coraux, qui forment des falaises, contiennent beaucoup de coquillages marins, et sont composés essentiellement de carbonate de chaux. De la sorte, la factorerie aura sous la main la chaux pour les constructions et l'eau pour l'alimentation. Il sera facile d'établir à Obock un dépôt de charbon pour les vaisseaux français, qui pourront s'y approvisionner d'eau potable.

La Société de géographie de Marseille a reçu de Zanzibar des nouvelles des expéditions parties de la côte orientale. Nous extrayons du *Sémaphore* qui les a publiées ce qui nous a paru le plus important. M. Storms, chef de la dernière des **expéditions internationales,** est parvenu à Karéma en trois mois et demi; c'est le plus court laps de temps employé à ce parcours. M. Becker est revenu à Zanzibar. M. Maluin qui devait accompagner M. Storms a été forcé par une hépatite aiguë de revenir en Europe. Le sultan Saïd-Bargasch ne voit pas de bon œil les enrôlements de Zanzibarites opérés pour le compte du Comité

d'études du Haut-Congo. Il s'est d'abord opposé à ce que M. le capitaine Cambier, agent de l'Association internationale à la côte orientale, engageât les derniers porteurs demandés par Stanley; il a fallu de puissantes interventions pour l'obliger à y consentir, et encore il n'en est parti que 200, au lieu de 400 que cherchait à réunir M. Cambier. En l'absence de celui-ci, c'est M. Becker qui a rempli à Zanzibar les fonctions d'agent de l'Association.

M. **Bloyet,** chef de la station du **Comité national français,** a fait visite aux missionnaires anglais de Mamboya, pour obtenir d'eux des graines de différentes sortes. Sa femme a été gravement atteinte par la fièvre; actuellement elle en est remise.

M. **Giraud,** parti de Dar-es-Salam le 10 décembre, a dû renvoyer à la côte, à la dix-septième étape, son compagnon de voyage, M. Lapert, qui souffrait d'un gonflement énorme à la tête, pris d'abord pour une hydropisie. M. Ledoulx, consul de France à Zanzibar, a reçu des nouvelles de M. Giraud, du 18 janvier, de Mgounda, dernier village S.-O. du Mkoutou, par 7° 27′ lat. S. et 34° 33′ long. E. Vu son éloignement de la côte, il ne pourra sans doute plus envoyer de courrier jusqu'à son arrivée à Karéma, où il comptait s'arrêter quelque temps. Un bruit répandu par des Arabes a fait croire un moment à la mort violente de l'explorateur français, mais, d'après les indications de latitude et de longitude, on peut espérer que cette nouvelle n'est pas fondée.

M. **Hore,** de la station des missions anglaises d'**Oudjidji,** a dû renvoyer en Europe sa femme et son enfant, pour ne pas perdre ce dernier. Après l'avoir remis en bonnes mains, Mme Hore est repartie pour rejoindre son mari, qui doit avoir mis à flot, sur le Tanganyika, l'embarcation à voiles construite en Angleterre sur ses indications. L'autre bateau à vapeur, démonté et destiné à être transporté au Tanganyika par le Chiré, le Nyassa et la route que construit M. J. Stewart, est arrivé à Zanzibar. — Le Dr **Baxter**, de la station missionnaire de **Mpouapoua,** a fait une excursion chez les Masaï. — M. **Révoil** doit avoir terminé ses préparatifs de départ pour l'intérieur. Le but de son expédition n'a pas encore été indiqué.

Le comité de la mission de **Livingstonia** a pris une mesure importante pour le développement de l'institution des agents missionnaires natifs. Il a décidé de faire élever à Lovedale quatre jeunes Cafres chrétiens, qui se consacreront ensuite à l'évangélisation et à l'éducation industrielle de leurs compatriotes dans l'Afrique centrale orientale. D'après des lettres du Dr Laws, de Bandaoué, le lac Nyassa a été agité

par de violentes tempêtes, et l'*Ilala* a été très exposé. Les missionnaires ont été aussi inquiets par suite de mouvements des Angones. Un des fils de Mombera et un autre chef étant morts, la cause en fut attribuée aux Anglais; le poison d'ordalie fut administré à deux poules, qui heureusement le vomirent, sur quoi les Anglais furent reconnus innocents. Dès lors Mombera s'est montré plus amical que jamais.

Laissant aux journaux politiques le soin de renseigner nos lecteurs sur ce qui a rapport aux négociations des ambassadeurs malgaches à Londres, à Washington et à Berlin, nous nous bornons, en ce qui concerne **Madagascar**, à ce qui appartient plus directement à l'exploration et au développement de la civilisation dans cette île. M. Cowan qui s'est déjà fait connaître par les informations qu'il a publiées sur Madagascar, après y avoir fait plusieurs voyages, se propose d'y retourner pour en explorer la partie méridionale encore peu connue. Il consacrera deux ans à ces nouvelles études, en commençant à Ambahy, sur la côte S. E.; de là il gagnera, en traversant l'intérieur de l'île, le point le plus méridional qu'il ait atteint dans un précédent voyage, puis il poussera au sud-ouest vers la contrée habitée par la tribu des Mahafalis et s'arrêtera à la rivière Anoulouhy. De là, il remontera vers le Nord à travers le pays des Sakalaves, jusqu'à Majanga. Comme il sera continuellement en rapport avec les indigènes, et rencontrera dans son exploration les différentes formations géologiques de l'île, il espère obtenir, de son nouveau voyage, des résultats de nature à faciliter la solution de problèmes importants. Quant au développement de la civilisation à Madagascar, les essais faits pour y implanter l'industrie du sucre réussissent, et cette fabrication pourra prendre une grande extension, lorsque les lois foncières malgaches auront été réformées dans le sens de la liberté d'achat du sol par les étrangers. Un correspondant du *Standard* lui donne à ce sujet les renseignements suivants. Deux maisons anglaises et deux maisons créoles de Maurice ont créé, non loin de Tamatave, des exploitations qui, l'année dernière, ont exporté 5000 tonnes de sucre. Le sol vierge de l'île a une couche d'humus de 2^m à 3^m, et n'a pas besoin d'être fumé pour recevoir des plantations de cannes; celles-ci y atteignent de 6^m à 10^m de haut, ce qui n'arrive jamais à Maurice. Le correspondant n'a rien vu non plus d'aussi riche dans les parties les plus fertiles de l'Inde, même dans celles où l'irrigation vient en aide aux efforts de la nature et de l'homme; à Madagascar la pluie suffit. Il n'y a pas là de cyclones comme à Maurice, où tous les trois ou quatre ans un de ces ouragans terribles balaie le sol, et, pour deux ou trois années fait sentir ses tristes effets

sur la culture des cannes. Pour le moment le travail est fait par des Malgaches, de beaucoup supérieurs aux Zoulous et aux Cafres; à Natal il y a aussi des fabriques de sucre, mais les ouvriers sont moins bons que les coolies de l'Inde. Le correspondant suggère l'idée de faire venir de ces derniers à Madagascar. Quoique le Malgache ne coûte que 17 shellings par mois, travail et nourriture compris, et que l'on en paye au coolie 33 à Maurice, il y aurait encore une économie à employer des coolies, deux de ces derniers faisant plus de travail que trois Malgaches, et la qualité étant supérieure. En outre, il n'y a pas de démarches préliminaires à faire pour amener des coolies à Madagascar, ni pour les renvoyer au terme de leur engagement; aussi les regards des créoles de la Réunion et de Maurice se tournent-ils vers cette île, où ils forment déjà le noyau de l'élément étranger.

M. Wilcox, missionnaire américain chez les Zoulous, a visité **Inhambané**, dans les possessions portugaises, dans l'intention de fonder une mission pour les indigènes des villages situés le long de la baie du même nom. Il y a là environ 10,000 habitants, dont les plus éloignés pourraient être atteints, en 3 ou 4 heures. L'entretien de la station coûterait peu, les navires pouvant y aborder; le travail et les provisions, oranges, citrons, figues, bananes, maïs, riz, noix de coco, patates douces, cannes à sucre y abondent; les ananas sauvages y croissent partout. La population, dont le noyau est formé d'Amatongas, est sédentaire et agricole; l'instruction des enfants serait plus facile que chez les Zoulous, où beaucoup d'enfants sont employés à la garde des bestiaux. Les indigènes fabriquent plusieurs boissons enivrantes, entre autres une eau-de vie d'un fruit nommé *caju*; tous les trafiquants vendent surtout du rhum et des spiritueux, et cependant ils se plaignent que les natifs sont paresseux et aiment mieux boire que travailler. Quelques Portugais étaient favorablement disposés à l'égard de M. Wilcox et de son projet: ils ont besoin d'instituteurs, et, le gouvernement n'en envoyant point, ils seraient heureux de voir s'ouvrir des écoles tenues par des missionnaires; mais le gouvernement n'a pas voulu autoriser M. Wilcox à fonder une station.

Les missionnaires du **Transvaal** se sont émus de la position faite aux missions établies dans ce pays par une loi nouvelle, en opposition à la convention passée avec le gouvernement anglais, d'après laquelle entière liberté de religion doit être accordée à tous, ainsi que protection contre toute vexation. Une commission a été nommée pour inspecter, au nom du Volksraad, toutes les stations missionnaires, pour savoir ce

qu'on y enseigne, et limiter les droits des missionnaires sur leurs églises; on exige qu'ils remettent la liste complète des noms des membres et des catéchumènes de leurs communautés. Le missionnaire doit indiquer le salaire de ses catéchistes et le sien propre; il devra enseigner dans la langue des Boers à l'école; aucun missionnaire étranger ne pourra fonder de nouvelles stations. — M. Creux, de la station d'Élim, dans les Spelonken, écrit à la Commission de l'Église libre vaudoise, que, pour la population noire et blanche, il y aurait grand avantage à ce que la mission pût enseigner aux noirs des métiers, et procurer aux blancs des légumes, de la farine et des denrées. En réponse à ce désir, M. le missionnaire P. Berthoud, revenu en Suisse pour cause de santé, a provoqué la fondation d'une société industrielle, auxiliaire de la mission vaudoise, dont les opérations consisteraient surtout dans une exploitation à entreprendre dans les Spelonken, en vue de développer les ressources du pays et de le civiliser, tout en soutenant l'œuvre missionnaire. Un agent chargé de faire une expertise partira très prochainement. En même temps M. Berthoud enseigne la langue sigwamba aux élèves qui se préparent à aller renforcer la mission vaudoise; la Commission vient d'en faire autographier les éléments, préliminaires d'un travail beaucoup plus étendu que prépare M. Berthoud sur les langues des Bantous. M. et Mme Jacques et M. Mingard sont heureusement arrivés aux Spelonken.

Le département des mines de **Natal** a publié, avec cartes d'ensemble et cartes spéciales, profils géologiques et tracés de chemins de fer, le rapport de M. F. W. North sur les **gisements houillers** de cette colonie. Ils se trouvent très étendus, surtout dans le comté de Klip River, dans la partie septentrionale de la colonie, près de Newcastle; en quantité moins considérable aux sources de l'Oumwoti et sur une bande au bord de la mer, de la Tugela jusque près de Durban. Il ressort de ce rapport qu'il existe dans le comté de Klip River des charbons de différentes qualités, en couches exploitables de 1 à 3 mètres d'épaisseur, et pouvant être employés, soit pour le chauffage des locomotives, soit pour la préparation du gaz; que la superficie de ces gisements est de 1350 milles carrés, contenant plus de deux milliards de tonnes de charbon. Une grande partie de ces houillères se trouvent sur des terres de la couronne, ou sur des propriétés privées, sur lesquelles le gouvernement s'est réservé le droit de les exploiter; mais pour que l'exploitation en soit lucrative il est absolument nécessaire de créer des communications par voies ferrées.

Le Dr **Holub** compte partir pour l'**Afrique australe** à la fin de mai; pour le moment, il termine à l'Institut militaire géographique de Vienne les études nécessaires pour acquérir la connaissance pratique des observations scientifiques. Son expédition prendra le nom d'Expédition austro-hongroise. Dans une conférence qu'il a donnée à Vienne le 20 mars, il a engagé ses compatriotes à se rendre dans le sud de l'Afrique comme colons. Il essaiera de diriger vers les territoires des Betchouanas les émigrants autrichiens qui aujourd'hui se rendent en Amérique. Il fera avec les chefs des contrats pour obtenir, en propriété ou à bail, des terres dans des contrées fertiles et salubres, pour y installer des agriculteurs laborieux et des artisans actifs; chaque colonie aurait son comité élu par elle, et ne devrait pas compter plus de 200 familles; peu à peu ces établissements pourraient former une chaîne du sud au nord, jusqu'au Zambèze, par lequel ils pourraient se mettre en communication avec l'Océan indien.

En présence des intérêts différents du Portugal, de la France, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne et des États-Unis, dans les territoires du cours inférieur du **Congo**, il semble de plus en plus urgent que la question de la navigation de ce fleuve soit traitée dans une réunion spéciale de délégués des puissances susnommées. Le Vatican lui-même se trouve en conflit avec le Portugal, à l'occasion de la juridiction spirituelle qu'il a accordée au cardinal Lavigerie, le promoteur des missions d'Afrique, sur les stations qu'il a fondées dans l'Afrique équatoriale et sur les territoires qui les avoisinent. Nos lecteurs sont suffisamment renseignés par les journaux politiques sur les prétentions des puissances; nous pouvons donc nous en tenir aux faits nouveaux concernant l'exploration et la civilisation de cette région. — Mentionnons d'abord le départ d'une nouvelle expédition, pour le compte du Comité d'études du Haut Congo, sous la direction de M. Théodore Westmar, attaché au consulat général de Suède et Norwège à Bruxelles, accompagné de M. Sundvalson, officier dans la marine marchande suédoise, et de M. Waverings, sous-officier dans l'armée belge. — Puis, la formation à Londres d'une société commerciale, la « Congo and central African Company », pour exploiter la côte occidentale d'Afrique et les territoires que traverse la route de Stanley. — Quant à l'œuvre de **Stanley**, les dernières nouvelles communiquées à *l'African Times* nous ont appris que l'on fait à Vivi de grands préparatifs pour la construction d'un chemin de fer, système Decauville, destiné à relier cette station située sur la hauteur, à plus d'un kilomètre du Congo, avec les bords du

fleuve où abordent toutes les provisions et le matériel des expéditions dont elle est le dépôt général. Une nouvelle station créée à Bolobo, à 1100 kilomètres de la côte, est venue s'ajouter aux six qui existaient déjà à Vivi, Isanghila, Manyanga, Lutété (Ngombi), Stanley Pool (Léopoldville) et Ibaka. Quatre petits vapeurs ont été envoyés au Congo, dont trois étaient déjà à flot, et le quatrième était transporté par sections, de Manyanga à Stanley Pool. Les stations anciennes exercent déjà leur influence civilisatrice sur les indigènes du voisinage. A Vivi on a introduit des bêtes à cornes, inconnues jusqu'ici dans la contrée; à Léopoldville on s'occupe beaucoup d'agriculture; des essais ont été faits pour y introduire les légumes d'Europe, et ils ont réussi; on a été moins heureux avec les pommes de terre. Enfin, la station de Bolobo a été fondée au milieu d'un pays fertile et très peuplé. Stanley se hâte d'en créer de nouvelles pour assurer, par des contrats avec les chefs indigènes, le droit de route et les positions les plus favorables à ses établissements. — Les missionnaires romains ne se hâtent pas moins. Le cardinal Lavigerie a envoyé les PP. Guyot et Baudonnet au Congo, pour explorer le cours du fleuve, de Stanley Pool à Nyangoué, afin d'y préparer l'établissement de deux stations nouvelles. Les missionnaires d'Alger sont déjà établis dans le Massanzé, à l'ouest du Tanganyika. Une caravane en est partie il y a quelques mois pour descendre le Congo, mais elle a été détruite par des nègres pillards; aussi le cardinal Lavigerie a-t-il résolu de faire prendre désormais à ses missionnaires du Haut Congo la route de l'ouest, au lieu de celle de Zanzibar. — Mais, à mesure que la navigation à vapeur s'établit sur le cours moyen du fleuve[1], et que des stations missionnaires y sont créées, il importe que la civilisation portée aux indigènes soit protégée contre le danger d'être ruinée par le trafic de gin et de rhum des marchands européens. Nous espérons que ceux qui auront à régler la question de la liberté commerciale et religieuse dans cette région, sauront prendre les mesures nécessaires pour assurer aux indigènes les bienfaits de notre civilisation, sans les exposer à ses inconvénients. Nous espérons aussi que, malgré les provisions d'armes dont sont pourvues les expéditions de Stanley et de Brazza, la concurrence que se font les deux explorateurs conservera un caractère pacifique.

Il est vrai qu'une partie de l'avant-garde de l'expédition de **Brazza**, arrivée à Libreville, au **Gabon**, à la fin de janvier, prévoyait, en par-

[1] Au dernier moment nous apprenons que les Hollandais on fait construire à Londres trois chaloupes démontables pour le Congo.

tant pour le Haut-Ogôoué, des difficultés de la part des Pahouins des bords du fleuve, irrités contre les blancs à l'occasion d'attaques survenues depuis le départ de Brazza pour l'Europe. Après de longs préparatifs, celui-ci est reparti pour reprendre son exploration au point où il l'avait laissée, et assurer, par la fondation de stations et de postes, le parcours des deux voies qu'il a suivies, l'Ogôoué et le Niari (Quillou). Les établissements de cette dernière vallée devaient, dans le plan primitif de Brazza, être reliés à l'Atlantique par deux stations de premier ordre à fonder à la côte, à Mayombé et Punta-Negra [1], non loin du point où le Quillou débouche dans l'Océan et au nord du 5°12, par conséquent en dehors des limites du territoire réclamé par le gouvernement portugais. C'est sans doute en exécution de ce plan, qu'une autre partie de l'avant-garde de Brazza a débarqué à Punta-Negra, ce qui a amené la protestation du commandant portugais de la canonnière *Bengo*, dont ont parlé les journaux politiques, et l'envoi dans ces parages de vaisseaux anglais et portugais. Il ne paraît pas que le gouvernement britannique veuille tenir compte de l'opposition des chambres de commerce, ni de celle des sociétés philanthropiques et missionnaires de l'Angleterre, à la conclusion d'un traité reconnaissant les droits du Portugal dans le district du Congo. S'il faut en croire une dépêche de Londres à la *Correspondance politique*, l'arrangement est déjà conclu, et le traité sera avant peu soumis aux Chambres.

Depuis un certain temps, le gouvernement colonial anglais se préoccupe sérieusement de la question de l'établissement d'une route ou d'une voie ferrée, reliant ses possessions de la **Côte d'Or** avec l'intérieur. Divers motifs l'ont déterminé à adopter le tracé de Cape Coast Castle à Denkera, au sud du pays des Achantis, dont le roi Mensah vient de donner sa démission ; une députation chargée d'en informer officiellement le gouverneur, Sir Samuel Rowe, est en route pour la côte. Les exploitations minières et les établissements européens à Wassaw pourront en retirer de grands avantages, si le gouvernement colonial en profite pour hâter l'exécution de son projet ; la voie ferrée, partant de Cape Coast Castle, traverserait les districts aurifères de Taquah et d'Abosso.

D'autre part, M. A. Verdier, résident de France à **Assinie** et **Grand Bassam**, qui possède déjà de grands établissements sur ces deux points de la côte, se propose d'établir des relations commerciales avec **Cou-**

[1] Voir p. 42.

massie, au moyen de quelques postes de commerce échelonnés sur la route qui mène d'Assinie au pays des Achantis. Les Séfuis, autrefois tributaires des Achantis, mais, depuis la guerre de 1873, indépendants et reconnus comme tels par les Anglais, pourraient susciter des obstacles à ce projet ; toutefois on espère qu'il n'en sera rien. M. Brun, résident français à Elmina, qui, l'année dernière, a fait un voyage à Coumassie et a noué de bons rapports avec les chefs du pays, dit qu'il est facile d'obtenir d'eux toutes les concessions désirables. Coumassie pourrait devenir un entrepôt central, d'où les relations s'étendraient, soit du côté du Soudan en traversant les monts de Kong, soit vers Salaga, à dix jours au N.-E. de Coumassie, point très important pour les caravanes de l'intérieur qui s'y réunissent. Trois jeunes français, MM. Prost, Lanchier et Veuve, encouragés par M. Brun, ont résolu d'aller se fixer à Coumassie, emportant avec eux une forte pacotille commerciale et industrielle. Ils ont en outre appris des professions manuelles qu'ils se proposent d'enseigner aux indigènes : M. Prost, l'art de fabriquer des briques et des tuiles et de les durcir par la cuisson ; M. Lanchier, l'art de distiller, et de fabriquer de l'alcool ; M. Veuve, l'art de manier les outils employés dans la grande et dans la petite industrie des métaux. M. Brun leur facilitera l'entrée dans la ville de Coumassie. Ils trouveront à Elmina des porteurs achantis commandés par un officier du roi, qui les introduiront dans la capitale. Le roi a promis à M. Brun de bien recevoir ceux de ses compatriotes qui viendraient enseigner à son peuple quelque chose des arts industriels européens. — M. Brun a appris que, dans les endroits les moins fréquentés des monts de Kong, se trouvent des blancs qui ne vivent qu'entre eux et dont l'origine est inconnue ; on suppose qu'ils viennent du nord de l'Afrique, d'où ils auraient été chassés par les Arabes à l'époque de leur grande invasion.

Un chef indigène nommé Nippy, qui habite à l'Est de la rivière Sanquin, entre les comtés de Bassa et de Sinoe, et dont le territoire s'étend jusqu'à la baie de Baffoo, dans la partie orientale de la république de **Libéria,** s'est adressé à M. Roberts, sénateur, pour le prier de demander à « l'American colonisation Society, » de lui envoyer un pasteur, un instituteur et des colons. « Mon pays est beau, » dit-il, « bien boisé, riche en arbres à caoutchouc ; la rivière est très poissonneuse ; mes bestiaux prospèrent ; il n'y a pas dans le voisinage de tribus belliqueuses pour me tourmenter. Je ne voudrais pas mourir avant d'avoir vu ériger ici un temple et une école pour mes enfants. Je voudrais qu'il vînt ici des émigrants ; je suis convaincu que les nègres d'Amérique sont mes frères. »

M. Roberts, en appuyant cette demande, ajoute qu'aucune partie de Libéria n'est plus salubre ; le sol en est fertile, le café y est indigène, le caoutchouc y abonde, le riz, la canne à sucre, toutes les plantes des tropiques y croîtraient parfaitement. La baie de Baffoo forme un port excellent ; ce serait même le meilleur point de la côte pour y établir un chantier de construction de navires. M. Roberts propose de donner le nom de Lincolnville à la future colonie. — Pendant l'année dernière le commerce de Libéria s'est étendu à l'intérieur et développé le long des côtes : une maison américaine a établi des agences de Robertsport à Harper ; une maison hollandaise en a créé à Manna, un des territoires de la république au N. O. Trois nouveaux ports ont été ouverts au commerce, ce qui porte à neuf le nombre de ceux où les étrangers n'ont aucun droit à payer. Une loi a été votée par le sénat, autorisant l'établissement d'une ligne télégraphique de Monrovia à Harper, et garantissant aux employés anglais des stations intermédiaires la protection du gouvernement. On a fait beaucoup aussi pour s'opposer à l'intempérance ; un certain nombre de groupes d'abstinents se sont formés, pour lutter par tous les moyens légaux contre la fabrication, la vente et l'usage des liqueurs fortes comme boissons, dans le territoire de la république. – Deux pasteurs américains, MM. Stewart et Browne, qui ont accepté des places au collège de Libéria, ont été chargés d'accompagner en Angleterre, en France et en Allemagne, le jeune prince Ulysse Parcoulo, âgé de 16 ans, qui doit être investi du gouvernement du **Pessah,** au N.-O. de Libéria. Il avait été conduit en Amérique par un riche Libérien, qui est mort il y a peu de temps. Il a promptement acquis de l'instruction, et se vouera à la civilisation de sa tribu. — Il s'est formé à Saint-Paul, dans le Minnesota, sous le nom de « Liberia Educational Aid Society, » une société qui a pour but de soutenir les fils des chefs natifs pendant leurs études au collège de Libéria.

Le Sénat de la république française sera prochainement appelé à voter sur le projet de loi relatif aux limites des possessions de la France et de l'Angleterre dans la partie de la côte occidentale d'Afrique qui s'étend **de Sierra Léone au Rio Nunez.** La convention rédigée par les délégués des deux états a établi, entre les bassins des rivières Mellacorée et Scarcies, une ligne de démarcation qui assure à l'Angleterre le contrôle complet des Scarcies, et à la France celui de la Mellacorée. En outre, l'Angleterre reconnaît à la France la possession de l'île de Matakong et des îles au nord de la dite ligne de démarcation, à l'exception des îles de Los qui continuent d'appartenir à l'Angleterre,

ainsi que celle de Yellaboy et les autres de la côte jusqu'à Sierra Léone. Les deux gouvernements s'engagent réciproquement à s'abstenir d'occuper aucun territoire, d'exercer ou de favoriser l'exercice de leur influence politique au delà de la ligne de démarcation sus-mentionnée. La Chambre des députés a déjà adopté cette convention, qui mettra un terme aux nombreuses contestations soulevées quant à la souveraineté de tel ou tel point de cette partie de la côte.

Le capitaine Delanneau, chargé par le colonel Borguis-Desbordes d'une **mission topographique** dans le bassin du **Badingho,** a envoyé à son chef un rapport d'où nous extrayons les renseignements suivants, relatifs à l'orographie et à l'hydrographie de cette région. Quoiqu'elle soit montagneuse les mouvements de terrain sont peu accentués; les sommités sont arrondies; les vallées larges sont arrosées par des ruisseaux ou des rivières, qui, à l'altitude de 400^{m} environ, acquièrent de l'importance. Ce ne sont plus des marigots, desséchés quinze jours après l'hivernage; une eau courante y entretient une belle végétation arborescente, mais les difficultés du passage augmentent d'autant. On peut en conclure que les grands fleuves du pays, le Bakhoy, le Baoulé, le Badingho et le Sénégal, sont alimentés par des affluents qu'ils reçoivent dans la partie supérieure de leur cours, tandis que dans leur cours moyen ou inférieur ils ne reçoivent que peu ou même pas de tributaires. Le capitaine Delanneau a relevé deux passages difficiles : celui du Badingho, qui coule au nord de Bintandian, où il forme un vaste marécage que les animaux, même déchargés, ont de la peine à traverser; cependant l'eau s'évapore dans la saison sèche; et celui de la montagne entre Bintandian et Balandougou, dont les pentes sont rapides et rocheuses; toutefois la difficulté n'en est pas insurmontable.

Le docteur **Bayol** n'a pas pu pénétrer dans le **Kaarta,** dont le chef de Kouniakary lui a refusé l'entrée. Parti de Bafoulabé le 15 janvier, il parcourut d'abord le **Khasso oriental** et le **Tomara,** où il fit une riche collection de roches, de bois et d'oiseaux. Arrivé à Touba, capitale du pays, le chef toucouleur de Diala l'obligea à rebrousser chemin vers Bafoulabé. Son excursion n'aura cependant pas été inutile pour la géographie. Il a pu relever exactement 71 kilom. d'un pays inexploré et très montagneux, et faire une collection minéralogique complète. Il a trouvé dans le lit du Ganboma, grande rivière venant de Dialafara, une roche métallifère blanche, sur laquelle il n'ose pas se prononcer. La flore est belle, il a traversé une forêt d'ébéniers du Sénégal de 10 kilom. d'étendue. Les oiseaux ont un plumage magnifique; les antilopes, les lions, les

panthères sont les hôtes des forêts d'acacias épineux et de caïlcédrats qui couvrent le pays. Sa collection de bois comprend 45 espèces différentes; celle d'oiseaux 150 espèces. Si la position du Kaarta ne s'améliore pas, il reviendra en France.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Un projet de loi, affectant 50 millions de francs à l'achat de terrains pour la création de 200 nouveaux villages en Algérie, sera présenté aux Chambres françaises à la reprise de leur session.

M. Yves Guyot, membre du Conseil municipal de Paris, et M. Bruière, fonctionnaire supérieur de l'assistance publique, se sont rendus en Algérie pour y étudier les conditions d'installation de colonies agricoles, à l'usage des enfants assistés du département de la Seine.

Le conseil général de Constantine a émis le vœu que le chemin de fer de Biskra à Touggourt, première section de la ligne Biskra-Ouargla, soit exécuté dans le plus bref délai; la longueur de cette section serait de 210 kilomètres environ.

On a commencé cette année à creuser des puits dans l'Oued Mya, aux environs d'Ouargla, et cet essai a bien réussi; aussi songe-t-on à coloniser cette vallée. — M. Tarry, qui a déjà exploré cette région, va de nouveau entreprendre un voyage dans le sud pour y créer, dans le Sahara, des pépinières qui permettent de reconstituer les massifs boisés de ces contrées, et de régulariser les cours d'eau des ouadi Mya, Igharghar, Djeddi, Mzab et Nça.

M. Bourlier, envoyé en mission à Ouargla, a fourni à M. le gouverneur général de l'Algérie d'utiles renseignements sur l'état des populations du sud : les Touaregs d'Insalah sont en guerre avec ceux qui campent au delà du Hoggar et qui, alliés aux habitants du Fezzan, marchent sur Insalah. C'est sans doute à ces hostilités qu'il faut attribuer le retour à Biskra de M. Foureau, qui était parti pour un voyage dans l'intérieur de l'Afrique.

Une compagnie franco-anglaise s'est constituée pour explorer de vastes étendues de terrains à alfa, dont elle a obtenu la concession, près de Gabès.

Une nouvelle mission hydrographique, dirigée par M. l'ingénieur Manem, a été envoyée par M. le ministre de la marine sur les côtes de Tunisie.

Il s'est fondé à Naples un « Comité italien pour la Tripolitaine, » où il se propose de provoquer et d'encourager les établissements italiens, en même temps qu'il étudiera tout ce qui pourra contribuer au développement des relations entre ce pays et l'Italie. Il a aussi l'intention d'y créer des stations scientifiques et industrielles, et de populariser la connaissance de tout ce qui concerne cette région.

L'uléma turc Ahmed Tewfik Effendi, devenu chrétien, a été envoyé au Caire, pour y travailler parmi les mahométans sous la direction du missionnaire Klein.

Le khédive a donné à miss Whately du terrain à bâtir, pour ses écoles du Caire, qui comptent 200 filles et 300 garçons; plus des deux tiers des filles et la moitié des garçons sont musulmans.

Le *Daily-News* annonce que le gouvernement égyptien a décidé d'envoyer au Soudan un ingénieur, pour examiner un projet de chemin de fer de Khartoum à Souakim.

Mgr. L. de Gonzague-Lasserre, coadjuteur du vicaire apostolique des Gallas, Mgr. Taurin, n'ayant pu obtenir du gouverneur égyptien de Harar l'autorisation de fonder des établissements dans les pays gallas limitrophes, a été envoyé avec quelques missionnaires au Choa, pour chercher à ouvrir une mission chez les Gallas du voisinage.

Les deux expéditions du Dr Fischer et de J. Thomson, pour le Kilimandjaro et le Kénia, ont eu de la peine à se procurer le nombre nécessaire de porteurs. Thomson a quitté Mombas le 10 mars, après avoir réussi à engager Manya Sera, l'ancien chef-porteur de Stanley. Le Dr Fischer était parti peu auparavant.

Le *Henry Wright*, destiné à la mission de Frere Town et aux stations de la côte orientale d'Afrique, a été lancé le 10 mars à Blackwall; les parties en bois sont en bois de teck, pour pouvoir résister à la chaleur des climats tropicaux.

Les Magwangwaras ont rendu, sans rançon, 23 des prisonniers chrétiens qu'ils avaient faits à Masasi. Les marchandises destinées à les libérer ont été employées à racheter des Makouas et des Yaos, leurs voisins qui, comme eux, avaient été réduits en captivité. Les colons de Masasi, qui avaient été amenés à Zanzibar, retourneront à leur station dès que le moment paraîtra opportun.

D'après un rapport du P. Guillet aux *Missions catholiques* sur son voyage de Tabora au Massanzé, le manque de troupeaux de bœufs dans les campagnes de l'Afrique équatoriale doit être attribué beaucoup moins à la tsétsé qu'aux incursions des Rougas-Rougas. Les indigènes en possédaient autrefois, mais, attaqués continuellement par ces pillards qu'attirait l'appât du butin, ils ont cessé d'en élever. Les tribus qui se sentent en force pour défendre leurs troupeaux en possèdent; les tribus faibles et timides préfèrent vivre en paix et n'en pas avoir.

M. O'Neill va entreprendre un voyage d'exploration dans la région entre Mozambique et le Nyassa. Son but principal sera l'étude des rives orientale et septentrionale du lac Chiroua, et l'ascension de la montagne un peu au N.-E., qu'on lui a dit être couverte de neige. La Société de géographie de Londres lui a fourni un subside de 200 livres sterling.

Un comité s'est formé en Norwège pour soutenir la mission médicale déjà commencée à Madagascar, afin d'attirer au christianisme la population indigène par une activité médicale exercée dans un esprit chrétien.

Un jeune médecin de Rostock, M. le Dr Havermann, a été nommé médecin particulier de la reine de Madagascar, à laquelle il portera quantité de meubles, entre autres un trône commandé par elle.

Un vaisseau de Durban ayant échoué sur la côte S.-O. de Madagascar, a été pillé par les Sakalaves, qui comptaient réduire l'équipage en esclavage, lorsqu'un

négociant blanc vint au secours de celui-ci; il en prit le personnel sur son navire, et put le renvoyer à Natal par un autre bâtiment.

Les partisans de Mapoch ont évacué plusieurs des grottes d'où ils résistaient aux Boers. Deux de leurs principaux chefs négocient avec le général des troupes du Transvaal.

Un représentant du Transvaal est venu en Angleterre, pour demander au gouvernement anglais de renoncer à la suzeraineté que celui-ci s'est réservée par la convention de 1881.

Le gouvernement britannique accordera des pensions aux chefs betchuanas, Mankoroane et Montsia, dont les Boers ont envahi le territoire, et les installera dans les possessions anglaises.

Un éboulement considérable a eu lieu dans les mines de diamants de Kimberley; il a recouvert une grande partie des concessions des principales compagnies et a arrêté le fonctionnement des machines de plusieurs autres.

Il s'est fondé à Londres, au capital de 3,000,000 fr., et sous le nom de « Diamond Fields Collierier Company, » une société pour l'exploitation d'importants gisements houillers dans le district de Kronstaadt (État libre de l'Orange). Le principal débouché sera Kimberley. Ces houillères étaient déjà exploitées, mais, faute d'un capital suffisant pour acheter et installer les machines nécessaires, elles ne pouvaient fournir jusqu'à présent que des quantités très restreintes de combustible.

Cettiwayo reconstruit des kraals militaires, et réclame comme ses sujets des Zoulous établis dans le territoire de réserve, qu'il prétend lui appartenir. John Dunn proteste contre l'arrangement actuel à l'égard du Zoulouland, et attend la réponse du gouvernement anglais pour régler sa ligne de conduite.

Par suite de la décision du parlement du Cap de reprendre les rapports avec les Bassoutos, en leur accordant une grande liberté de se gouverner eux-mêmes, M. Scanlen, président du Conseil des ministres, et M. Sauer, ministre des affaires indigènes, se sont rendus au Lessouto pour conférer avec les chefs et le peuple. C'est le capitaine Blyth, ami de feu le major Malan, qui a été nommé agent du gouvernement dans le Lessouto. Les Bassoutos voudraient être placés directement sous la protection du gouvernement anglais, mais si celui-ci refuse d'accéder à leur désir, ils aimeront mieux dépendre du gouvernement colonial du Cap que d'être abandonnés. Ils ont reçu très favorablement la proposition de constituer un Conseil des natifs.

Ensuite d'une grande sécheresse dans le Namaqualand, où il n'est pas tombé de pluie depuis le 15 août 1881, la disette y est extrême; bœufs, moutons et chèvres meurent faute de fourrage; le gouvernement du Cap a envoyé, aux Namaquas, aux Bastards et aux Hottentots qui l'habitent, du blé et des semences, et un comité s'est formé pour leur venir en aide.

Lord Mayo a fait un voyage et un long séjour dans la région du Cunéné, d'où il a rapporté de nombreux matériaux géographiques.

Quoique la loi portugaise interdise l'esclavage dans les colonies africaines, le Dr Nichols écrit, au *Foreign Missionary*, qu'à Catoumbella, dans la province de

Benguéla, des Portugais possèdent des esclaves, et qu'il ne peut décrire les brutalités dont il a été le témoin dans cette province.

La mission bâloise à la Côte d'Or a de nouveau perdu, dans l'espace d'un mois, trois de ses missionnaires. M. Prætorius, dans son voyage d'inspection, a souffert de la dysenterie et de la fièvre; actuellement il est en route pour revenir en Europe. Le Dr Maehly est resté à la Côte d'Or pour y continuer son œuvre médicale très difficile, tout manquant aux nègres pour faire un traitement raisonnable.

Le gouvernement anglais a accepté l'offre que lui ont faite plusieurs rois du pays situé entre la république de Libéria et Sherbro, de lui céder une bande de territoire de 30 kilomètres de long et de 2 kilomètres et demi de large. La domination anglaise s'étendra donc sans discontinuité de Sierra Léone aux frontières nord de Libéria.

Les chefs de la rivière Magbeli, près de Sierra Léone, se sont réunis et ont conclu entre eux une paix qui a rouvert au commerce le cours de cette rivière, par laquelle quantité de produits de l'intérieur sont amenés à la côte.

M. Caquereau organise son expédition au Fouta Djalon; il s'est assuré le concours d'hommes possédant des connaissances scientifiques, commerciales et industrielles. Il compte que la colonie qu'il va fonder pourra servir, dans la suite, de trait d'union entre celles d'Assinie et du Sénégal, par les sources du Niger, le Bouré, Bamakou et Kita.

Les chemins de fer du Sénégal avancent rapidement; la section de Dakar aura bientôt rejoint Rufisque; sur le haut fleuve, on compte avoir posé à la fin de la campagne de 16 à 20 kilomètres de rails.

Un traité a été conclu entre le gouverneur du Sénégal et le roi du Baol, par lequel ce royaume est placé sous le protectorat de la France, qui acquiert le droit d'y créer un chemin de fer, des routes, des lignes télégraphiques, et garantit au roi ses états contre toute tentative de la part du damel du Cayor. L'ancien damel Lat N'dior a cherché à reprendre son royaume et a obligé son successeur à se réfugier dans le poste français de Betelar; le capitaine Dupré a dès lors battu Lat N'Dior et l'a rejeté sur le Djolof.

Le nombre des esclaves libérés par le fait de leur arrivée sur terre française augmente rapidement à St-Louis. Il y a parmi eux beaucoup d'enfants les plus jeunes restent aux soins de leurs mères; ceux qui ont atteint l'âge où un enfant peut déjà rendre quelques services sont placés dans des familles de colons.

Lors de la pose de la première pierre du fort de Bamakou, sur le Niger, le colonel Borguis-Desbordes a exprimé le vœu que tous les travaux des expéditions françaises, du Sénégal au Niger, servent à faire disparaître l'esclavage qui fait partie intégrante de l'organisation sociale des populations de cette région.

Le ministre de la marine a chargé d'une mission au Bouré, M. Colin, qui a déjà visité les possessions françaises du Sénégal, et qui s'est embarqué à Saint-Nazaire, le 20 avril.

Un décret du gouvernement de Madrid a autorisé la pose d'un cable télégraphique reliant Cadix aux Canaries, et celles-ci au Sénégal.

M. Jacotin, aspirant de marine et membre de la Société de géographie de Paris, est reparti pour les Canaries, où il avait commencé des levés qu'il veut terminer.

Une compagnie anglaise a obtenu par traité, au Maroc, la concession d'une bande de terrain, où elle a fait choix d'un point appelé à devenir le port de la province de Sous. Les chefs indigènes avec lesquels l'agent anglais a fait marché, lui ont promis qu'ils parviendraient à détourner du côté de l'établissement anglais tout le commerce de l'intérieur de l'Afrique qui a pour objectif Tombouctou, et qui passe actuellement par le Maroc et par le port de Mogador.

Le Maroc a enfin permis à l'Espagne d'envoyer des officiers et des topographes, pour étudier le territoire de Santa-Cruz de Mar Pequena qu'elle veut occuper, vis-à-vis des Canaries. Un délégué de l'empereur du Maroc, chargé de faire la remise de ce territoire à l'Espagne est arrivé à Mogador.

EXPLORATIONS DU Dr JUNKER SUR LE HAUT OUELLÉ [1]

(Suite et fin.)

Junker se remit en route le 7 janvier 1881, dans la direction S.-O.; en février il passa l'Ouellé et arriva chez les Amézimas qui habitent entre ce fleuve et le Bomokandi, le plus puissant de ses affluents méridionaux. Les Amézimas, parents des Abarmbos, le dépouillèrent de presque tout ce qu'il avait, en sorte qu'il dut repasser l'Ouellé et demeurer plusieurs mois chez les Amadis dans une inaction forcée. Le sud de l'Ouellé était en guerre; plusieurs chefs des séribas égyptiennes établies dans le Mombouttou attaquèrent Mambanga, qui leur tint tête et réussit même à leur enlever 50 fusils. Il fit appel à la médiation de Junker, qui préféra ne pas intervenir. Mais, après ce premier succès, il dut se retirer devant des renforts égyptiens envoyés par Emin-bey, et commandés par le colonel Haouasch, qui établit une station fortifiée non loin de l'endroit où Junker avait passé l'Ouellé en 1880. Il soumit les Abarmbos, puis fit demander à Junker, retenu chez les Amadis, de venir à sa station pour s'employer à la pacification. En même temps que l'appel d'Haouasch, Junker reçut une lettre de Casati, qui venait d'arriver dans cette région; cela le décida à quitter les Amadis. Il se dirigea à l'est vers l'Ouellé, et arriva en un endroit où la rivière offre un coup d'œil très pittoresque, grâce à des rives abruptes dominant un groupe d'îles habitées par les Embatas, tribu mombouttoue qui a pour chef Errouka. De la rive septentrionale il put mesurer le mont Madjann, au sud de l'Ouellé, dans le pays des Abarmbos; il trouva aussi un lieu favorable pour déterminer la

[1] Voir p. 107, et la carte, p. 116.